

Vincent Regnault, Avocat
Conseiller juridique principal
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3102
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vregnault@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Le 20 avril 2012

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'autorisation de création d'un compte de frais reportés lié aux sommes engagées afin de limiter l'augmentation des coûts du plan d'approvisionnement approuvés par la Régie de l'énergie découlant de la demande tarifaire de TCPL devant l'office national de l'énergie

Notre dossier : 312-00542

Dossier Régie : R-3796-2012

Chère consœur,

Vous trouverez ci-joint un original et 7 copies de la demande mentionnée en titre. Considérant la nature de la présente demande, Gaz Métro suggère que celle-ci soit examinée sur dossier et par un seul régisseur. Enfin, les audiences devant l'Office national de l'énergie devant débiter le 4 juin, une décision d'ici cette date, dans la mesure du possible, serait très appréciée.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Regnault

Vincent Regnault

VR/mb

p.j.

